

Mise en ligne : 7 juillet 2022.  
Dernière modification : 8 juillet 2022.  
[www.entreprises-coloniales.fr](http://www.entreprises-coloniales.fr)

# SYNDICAT MINIER DU MAROC (1906-1910)

filiale de la Compagnie du Maroc et des colonies africaines  
[www.entreprises-coloniales.fr/empire/Maroc\\_et\\_colonies\\_africaines.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/empire/Maroc_et_colonies_africaines.pdf)



Coll. Serge Volper  
[www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll.\\_Serge\\_Volper.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll._Serge_Volper.pdf)  
SYNDICAT MINIER DU MAROC  
Société anonyme  
au capital de 100.000 fr., divisé en 1.000 actions de 100 fr. chacune

OBLIGATION ABONNEMENT  
2/10 EN SUS  
5 c. POUR 100 fr.  
69

Siège social : 5, rue Genty, à Lyon

Statuts déposés aux minutes de M<sup>e</sup> Pangaud, notaire à Oullins (Rhône)

PART DE FONDATEUR AU PORTEUR

Lyon, le 30 juillet 1906

Un administrateur (à gauche) : comte de la Tour d'Auvergne

Un administrateur (à droite) : Louis Bouché

Imprimerie Waltener & C<sup>ie</sup>, 3, rue Stella, Lyon

*BALO*

*(La Cote de la Bourse et de la banque, 15 avril 1907)*

Syndicat minier du Maroc

Notice sur la constitution

---

Syndicat minier du Maroc

*(L'Écho des mines et de la métallurgie, 18 avril 1907)*

Société française, 5, rue Gentil, Lyon, ayant pour objet le développement des affaires minières du Maroc. Capital 100.000 fr. Administrateur délégué M. Chambaud de Labruyère.

---

CHRONIQUE DE LYON

*(L'Information financière, économique et politique, 3 mai 1907)*

.....  
Sur notre second parquet, les transactions sont animées. Malgré les difficultés qu'éprouvent les nations européennes à s'implanter au Maroc, un groupe financier de notre place a trouvé le moyen de mettre le Maroc en valeur. Depuis un an, en effet, nous avons assisté à l'éclosion de la Compagnie minière du Maroc et des colonies africaines, du Syndicat minier du Maroc et l'on annonce l'introduction prochaine de la Compagnie immobilière du Maroc.

Pour toutes ces affaires, la façon de procéder est la même. On crée le minimum d'actions et le maximum de parts de fondateur et, à la faveur des cours élevés pratiqués sur les actions et obtenus facilement grâce au petit nombre de titres existants, on écoule les parts de fondateur.

C'est ainsi que les mines d'or du Bouré-Siéké et de l'Afrique Occidentale française, qui font partie du même groupe, sont au capital de 120.000 francs divisé en 1.200 actions de 100 francs avec 12.000 parts de fondateur. Ces actions viennent d'être poussées en deux jours de 300 à 800 francs et les parts de fondateur se sont négociées aux environs de 230 francs.

Nous sommes également redevables à ce groupe de la création de la Société des automobiles Vitrac et Dugelay dont les parts de fondateur cotent 250 francs.

---

(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 31 août 1907)

Syndicat minier du Maroc. — Augmentation du capital. — D'un acte reçu par M<sup>e</sup> Pangaud, notaire à Oullins, le 27 mars 1907, il résulte que l'augmentation de capital qui avait été décidée par l'assemblée extraordinaire du 15 mars 1907, a été effectuée par l'émission de 1.000 actions nouvelles de 100 fr. chacune, qui ont été toutes souscrites et libérées du quart. Il a été versé, en outre, une prime de 100 fr. par action. Le fonds social qui était de 100.500 fr., a été ainsi porté 4 200.090 fr. et l'article 8 des statuts a été modifié en conséquence. — *Gazette du Palais*, 6 août 1907.

---

À PROPOS DES  
MINES D'OR DE LA GUINÉE  
(*L'Information financière, économique et politique*, 14 janvier 1908)

II. — Une mère gigogne. — La Compagnie du Maroc et sa nombreuse famille. — Le lien qui unit les affaires de Guinée.

.....  
Dans le relevé suivant, nous avons indiqué, en face de la désignation de chaque société, les administrateurs dont le nom forme l'un des chaînons du lien qui les unit toutes entre-elles.

Ass. consti- tutive	Désignation de la société	Administrateurs
1905	Compagnie du Maroc et des colonies africaines	MM René Gautier, de la Tour d'Auvergne, Magon de la Giclais.
1906	Syndicat minier du Maroc	MM. Chambaud de la Bruyère, R. Gautier, de la Tour d'Auvergne, Bouché, Lacroix.
1906	Compagnie immobilière du Maroc et des colonies africaines	Magon de la Giclais.
1906	Compagnie des mines d'or du Bouré-Siéké et de l'Afrique occidentale	MM. R. Gautier, Chambaud de la Bruyère, Lacroix, Bouché, Collart.
1907	Compagnie du Nord-Amazone	MM. Allary, Chambaud de la Bruyère, Lacroix.
1907	Société marocaine de banque et de commerce	MM. Allary, Chambaud de la Bruyère, R. Gautier.
1907	Société financière du Sud-Est	MM. Pierre Métivier.
1907	Banque coloniale et de travaux publics	MM. Lethel, Collart, Lacroix, Allary, Chambaud de la Bruyère, Pierre Métivier.

---

1907 (octobre) : absorption de la Compagnie du Maroc et des colonies africaines

et des ses participations  
par la Banque coloniale et de travaux publics  
[www.entreprises-coloniales.fr/empire/BCTP\\_1907-1909.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/empire/BCTP_1907-1909.pdf)

---

(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 15 juillet 1910)

Syndicat minier du Maroc. — Changement de siège social. — Précédemment à Lyon, 5, place de la Bourse, est transféré à Paris, 80, rue Taitbout. — « Gazette du Palais », 15 juin 1910.

---